

# Compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2018

Affiché le 14 décembre 2018

## **Tarifs municipaux 2019**

Le conseil municipal a voté les tarifs municipaux pour l'année 2019. Les tarifs sont consultables à la mairie.

## **Service « Paies à façon » du CDG74**

Le conseil municipal a décidé de renouveler l'adhésion de la commune au service « paies à façon » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie.

## **Acquisition de la parcelle A411**

Suite à une proposition de vente, le conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle boisée cadastrée section A n°411 à Beauregard d'une surface de 11a27ca au prix de 1€ le m<sup>2</sup>.

## **Mission à confier à l'EPF**

La Commune a été saisie le 28 novembre 2018 d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner relative aux parcelles cadastrées section AE n°55 (non bâtie d'une surface de 187 m<sup>2</sup>) et 57 (bâtie d'une surface de 185 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'une vente globale mais la parcelle 55 est grevée au PLU de l'emplacement réservé n° 9 « Aménagement des abords de la mairie » pour sa surface totale.

Le conseil municipal a décidé de confier la mission d'acquisition à l'Etablissement Public Foncier.

## **Décision du Tribunal Administratif de Grenoble du 15 novembre 2018**

Monsieur le Maire a informé les membres du conseil municipal de la décision du Tribunal Administratif de Grenoble du 15 novembre 2018.

## **Villes et villages fleuris**

Monsieur le Maire a annoncé que la Commune s'était vue décerner en fin d'année 2018 le Label 2 Fleurs dans le cadre du palmarès 2018 des villes et villages fleuris. Lors d'une visite de la Commune, le jury régional a particulièrement apprécié le « *patrimoine végétal et arboré, les massifs très bien réalisés, la très belle qualité d'entretien des espaces et la replantation de vignes sous le château* ». Autres éléments de satisfaction, « *une plage exceptionnelle, engazonnée et arborée et des cheminements piétonniers* ».